

Compte rendu du conseil municipal du 15 juin 2020

Présents : BARRABAND Jean Paul, BISSON Virginie, FENILLE Audrey, HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, KOSUBAY Philippe, MARTIN Valéry, MORIN Matthias, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel

Secrétaire : MORIN Matthias

Début du conseil : 20h40

1. Convention de servitude à Lachaud avec ENEDIS

Raccordement provisoire du hangar solaire de Emmanuel JEANDEAUX via un bien de section par ENEDIS au réseau. Jean-Louis JOSLIN rappelle à l'assemblée ce qu'est un bien de section et soumet au vote la signature de la convention tout en émettant des réserves compte tenu d'une source proche de la tranchée à réaliser pour enterrer le câble.

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

2. Renouvellement du contrat de Marie-Claude KOSUBAY

Le contrat à durée déterminée CDD de 15h/semaine de Marie-Claude prend fin le 27/08/2020. Elle aide à la préparation des repas, le ménage et le portage des charges lourdes. Prolongation de 12 mois.

Vote à main levée : POUR : 10 ABSTENTION : 1 CONTRE : 0 Adopté

Marc HEBEL demande une réflexion pour envisager l'évolution du poste en CDI.

3. Redevance France Télécom 2020

55,54€/km de ligne aérienne (22,51 km) et 41,60€/km de lignes souterraines (8,65 km) pour un total de 1610,55€ au profit de la commune

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

Il faudra regarder la rémunération dû par France Télécom par la présence de répartiteurs sur la commune

4. Commission communale des Impôts directs

Cette commission est constituée du maire, 6 commissaires titulaires et 6 remplaçants répartis sur l'ensemble de la commune. Cf liste Jean-Louis JOSLIN

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

5 – Commission appel d'offre

Maire et 3 membres du conseil municipal

Titulaires : OLLIER Michel KOSUBAY Philippe BISSON Virginie

Suppléants : HEBEL Marc RONDIER Jean-Michel BARRABAND Jean-Paul

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

6 – Désignation Délégués

– Délégué à la défense

Titulaires : MORIN Matthias

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

– Commission de contrôle des listes électorales

Le maire a la compétence d'accepter des inscriptions sur les listes électorales mais aussi la possibilité de radiation pour raisons diverses comme un déménagement. Ce contrôle se fait tous les ans par 3 représentants
Représentant de la commune : RONDIER Jean Michel (élu ayant obtenu le plus de voix aux dernières élections)

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

Représentant de l'administration : à définir ultérieurement par les autorités compétentes

Représentant du tribunal : à définir ultérieurement par les autorités compétentes

– **Comité national d'action social (CNAS)**

Ce comité est réservé aux agents de la commune

Délégué : BARRABAND Jean-Paul

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

– **Syndicat pour le développement de l'informatique communal (SDIC 23)**

- **Délégués**

Ce syndicat gère les abonnements aux logiciels de gestion, des parcelles (cadastre) et assure de la maintenance et des heures de formation/stage pour la secrétaire.

Titulaire : JOSLIN Jean-Louis Remplaçant : MARTIN Valéry

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

- **Acceptation Adhésion commune de Gouzon**

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

– **Vote des taux d'imposition pour 2020(CNAS)**

Jean-Louis JOSLIN rappelle l'importance de l'élaboration du budget pour une commune avec les recettes et les dépenses qui doivent être équilibrées. Il s'appuie sur le compte administratif de 2019 pour expliquer dans les grandes lignes les principales sources de recette pour la commune (dotation de l'état, redevance pylône, autres redevances, part de l'impôt foncier...) et de dépenses comme les charges en personnel (50% des dépenses) et l'investissement qui augmente le patrimoine de la commune. La commune possède un fond de roulement plutôt confortable et reste peu endettée avec seulement 2 emprunts (reboisement ONF et rénovation écoles). Il propose de maintenir le taux d'imposition à 11,1 % pour le bâti et 47,55 % pour le non bâti, identiques à ceux de 2019. Ces taux sont indexés sur une base fixée par les services de l'état qui croient naturellement avec l'inflation.

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

Une réunion pour l'élaboration du budget est fixée au Mardi 23 juin à 14h à la mairie.

Compte tenu de la création d'une seconde classe de maternelle au RPI Blessac-St Marc, la commune devra financer un demi-poste ATSEM. A noter que la commune avait déjà à sa charge une ATSEM (Coralie Rondier). Le maire profitera d'une réunion avec les collègues de Blessac pour faire le point sur le financement des écoles du RPI par la commune de St Marc.

Le maire indique également que le contrat unique d'insertion de Patrick VENDEOUX (20h/semaine) arrive à échéance le 28/08/2020. Le maire a effectué les démarches pour prolonger ce contrat sous une autre forme avec un reste à charge pour la commune le plus faible possible. Marc HEBEL évoque le plan emploi compétence PEC mais indique une évolution possible des contrats aidés dans les semaines à venir.

– **Vote du tarif du repas à la cantine**

Jean-Louis JOSLIN propose le tarif de 2,45€/repas identique à celui de 2019 et de la cantine de Blessac

Vote à main levée : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

Il précise que ce coût permet de payer uniquement les fournitures. Virginie BISSON, Marc HEBEL et Matthias MORIN évoquent la possibilité de se fournir chez des producteurs locaux. Une réflexion sera menée à ce sujet avec Marie Noëlle BEYRAND.

– Questions diverses

Label « village étoilé »

Le dossier envoyé par le PNR sera étudié par Virginie BISSON pour que la commune de St Marc candidate à ce label avant le 30 septembre.

Projets pour la commune

- Aire de jeux à St Marc proche de l'école qui pourrait s'envisager assez rapidement
- Michel OLLIER propose un agrandissement de la salle polyvalente avec un local de stockage des tables, un local pour le matériel de ménage ainsi qu'un vestiaire pour les agents. Il faudrait en profiter pour revoir le revêtement de sol et le système de chauffage.
- Valéry MARTIN évoque l'aménagement d'une aire de repos sur la D941 avec automates essence voire de recharge véhicule électrique, un dépôt journaux, pain, lieu de rencontre avec café, vente de produits locaux aux portes du PNR avec des débuts d'itinéraires de chemins de randonnée. Un centre lavage vélo VTT, VTT électrique... L'idée est de créer un lieu de rencontre pour les St Marcois dans la commune avec des services apportés à la population ainsi qu'un développement économique et touristique.
- Marc HEBEL propose une réflexion sur l'aménagement de circuits de randonnées à thème sur la commune (l'eau, les arbres, le petit patrimoine...). Ces balisages et signalétiques pourront se faire en partenariat avec les associations de la commune.

Un groupe de réflexion sur l'ensemble de ces projets est créé et se réunira en plénière le mardi 23 juin à 20h30 pour travailler sur ces différents projets en petits groupes de travail et envisager d'autres projets.

Journal de la commune

Un groupe de travail sur la rédaction du prochain journal communal se réunira le samedi 4 juillet à 10h30 en présence de représentants des différentes associations de la commune.

Prochaine réunion du conseil municipal : Mardi 30 Juin 2020 à 20h30 avec le vote du budget.

Fin de la réunion : 23h45